

Comment débiter :

L'apiculture peut être un passe temps, une passion, un métier.

Il n'y a pas d'âge pour faire de l'apiculture, mais l'apiculture ne s'improvise pas.

L'apiculture demande beaucoup d'observation. Le temps à y consacrer varie en fonction des saisons et de la météo, et est compatible avec la vie active.

Nous conseillons à tout débutant de rejoindre l'association (pour les raisons listée plus haut), mais surtout pour apprendre les connaissances et gestes de base qui sont nécessaires.

Le choix de l'emplacement de votre rucher (même constitué d'une seule ruche), la réglementation nationale (articles du code rural) et locale, la distance de la ruche par rapport à la voie publique ou aux voisins, le type de ruche, les assurances en responsabilités, sont autant de points que vous devez aborder dès le début de votre projet.

L'idéal est de préparer son projet de démarrage à l'automne, suivre les cours (quelques après-midi) en début d'année, pour démarrer au printemps lors des essaimages des abeilles.

Vous pourrez peut-être avoir du miel dès l'été !!

Dans le Pays de Montbéliard, la saison débute dès que les températures se réchauffent un peu, et avec la visite de printemps qui se situe au mois de mars en général.

Les colonies se réveillent après l'hivernage. La reine reprend sa ponte et la colonie se développe en butinant les premiers pollens du printemps.

L'activité des abeilles va croissant avec le printemps et l'été, comme celle de l'apiculteur qui devra veiller aux réserves de nourriture (en suffisance pour éviter les périodes de disette), s'assurer du bon développement de la colonie, surveiller les essaimages, poser les hausses, récolter, et s'assurer de la bonne santé des abeilles et à leurs provisions à l'automne pour passer l'hiver.